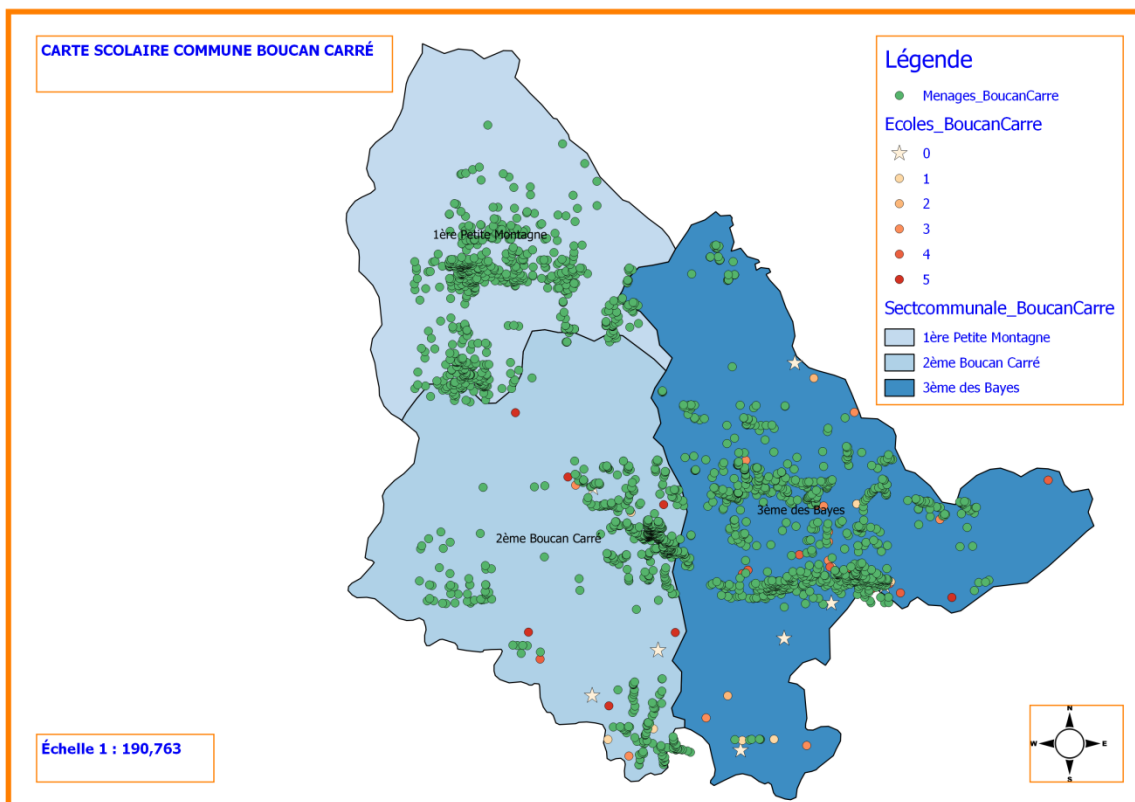


EPT / BID



CARTE SCOLAIRE COMMUNE BOUCAN CARRÉ

GASTON GEORGES MÉRISIER, CONSULTANT

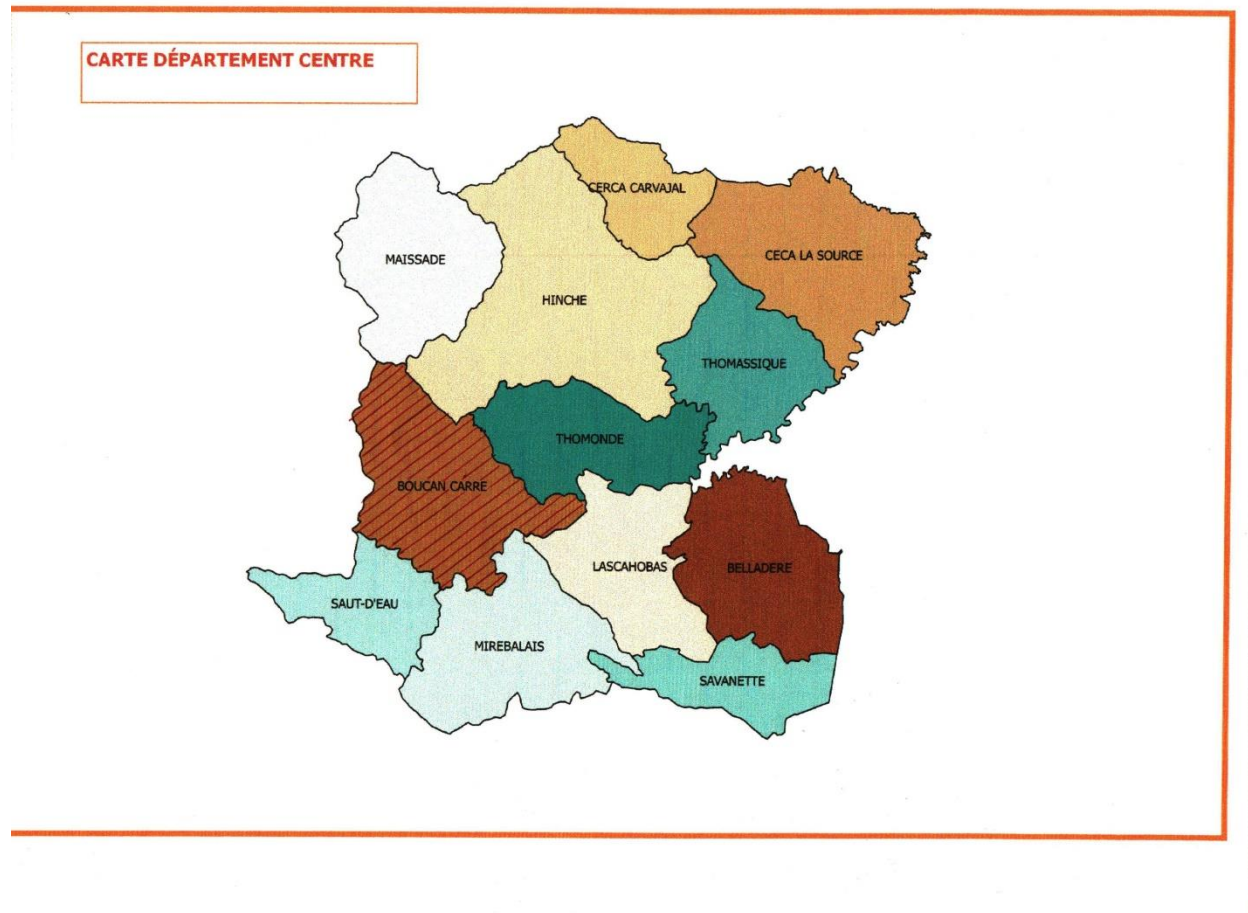
DÉCEMBRE 2017

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	17
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	22
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	24
3.4. Les infrastructures.....	27
3.5. Les enseignants.....	27
3.6. Les manuels scolaires.....	27
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
Références bibliographiques.....	29
Les Annexes :	30
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune Boucan Carré	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Centre entre les communes Saut d'Eau, Mirebalais, Lascahobas, Thomonde, Hinche et Maïssade, la Ville Boucan Carré s'appelait autrefois Chambo. Elle fut fondée en 1948 et élevée au rang de commune en avril 1985 ". Elle est composée de la Ville Boucan Carré et de trois (3) sections communales : 1^e Section Petite Montagne, 2^{ème} Section Boucan Carré et 3^{ème} Section Des Bayes.



Sa population en 2017 est estimée à 57.738 habitants et représente 0.51% de la population totale du pays. Le relief dominant de la ville est le Plateau. Ses habitants portent le nom de Boucancaréens. Avec une superficie de 353.63 Km², sa densité de population cette année est de 163 habitants/Km² et atteindra environ 172 habitants/Km² en 2021.

Une bonne partie de cette population (84.8%) est dispersée dans les sections communales, milieu beaucoup plus rural qu'urbain. L'agriculture, l'élevage et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

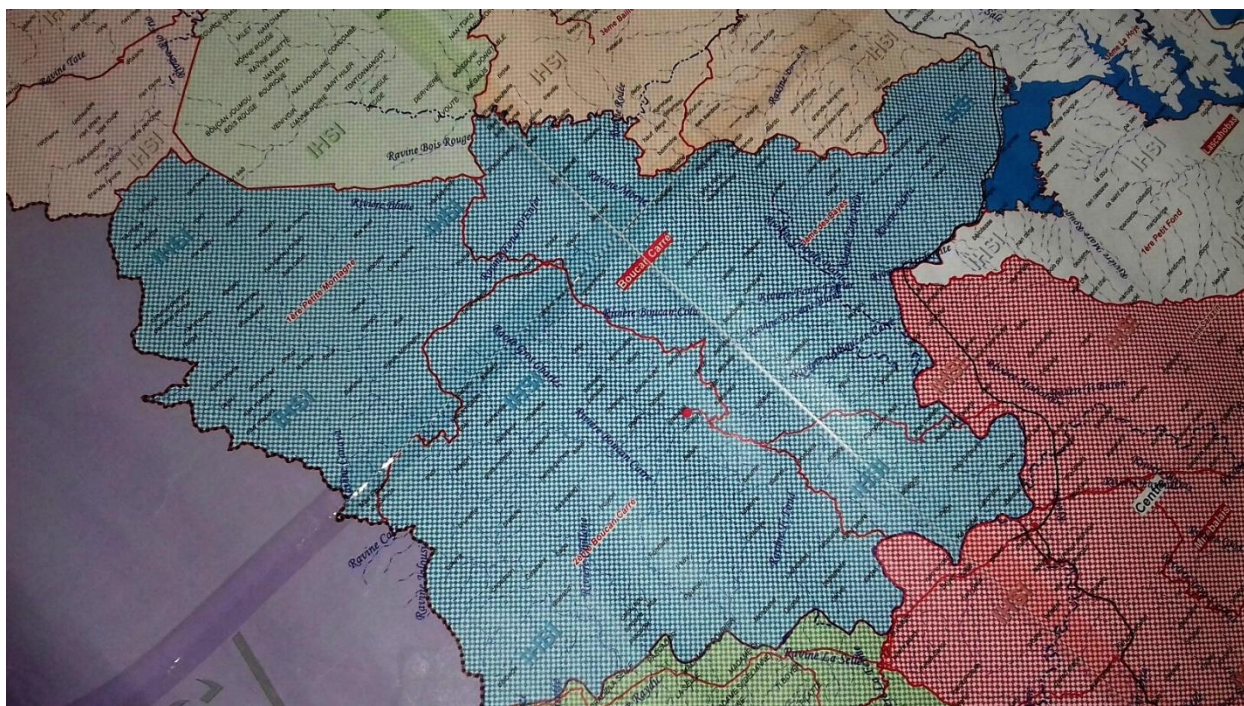


Figure 1 : Carte administrative de la commune Boucan Carré

En matière d'offre scolaire, il y a 2 kindergaten et 60 écoles fondamentales dont 10 écoles nationales. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un inspecteur de zone qui relève du bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville Mirebalais.

La commune Boucan Carré est traversée par quatre (4) rivières et contient sept (7) sources dont deux (2) sont captées et distribuées. La ville Boucan Carré et trois des habitations (Dufally, Domond, Péligré) de la troisième section communale des Bayes sont électrifiées.¹ Les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne seulement l'offre et la demande scolaires au niveau du fondamental, plus particulièrement les 1^{er} et 2^{es} cycles. Certaines données ont toutefois été recueillies sur le niveau préscolaire et le 3^{es} cycle fondamental, mais à des fins de calcul.

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune Boucan Carré, la majorité des écoles (83.87%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

¹ Idem

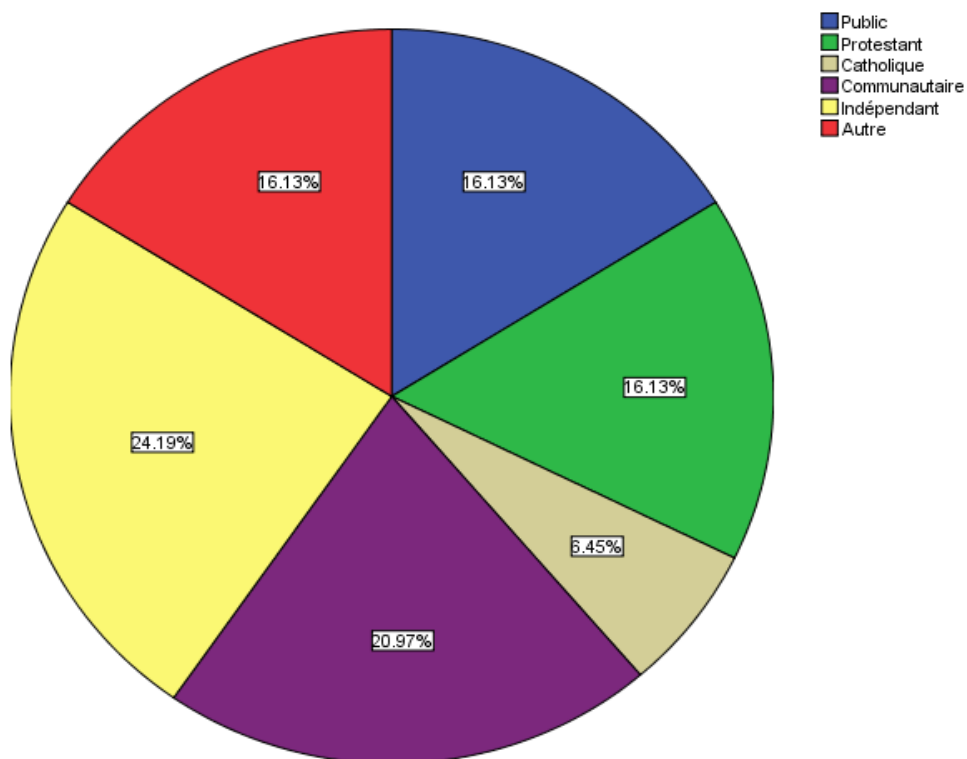


Figure 2 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 98.4% en simple vacation, entre 7h00 et 13h00, qu'il s'agisse des écoles nationales ou des écoles non publiques. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune Boucan Carré

Commune Boucan Carré		Réseau						Total
		Public	Protestant	Catholique	Communautaire	Indépendant	Autre	
2e Section Boucan Carré	#	5	3	2	3	1	6	20
	%	25.0%	15.0%	10.0%	15.0%	5.0%	30.0%	100.0%
3e Section des Bayes	#	5	6	2	9	13	4	39
	%	12.8%	15.4%	5.1%	23.1%	33.3%	10.3%	100.0%
Ville Boucan Carré	#	0	1	0	1	1	0	3
	%	.0%	33.3%	.0%	33.3%	33.3%	.0%	100.0%
Total	#	10	10	4	13	15	10	62
	%	16.1%	16.1%	6.5%	21.0%	24.2%	16.1%	100.0%

Ces écoles ont des effectifs d'élèves très variés, de 18 à 1061 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Public	309	122	675
Protestant	144	18	410
Catholique	394	121	1061
Communautaire	299	45	801
Indépendant	181	46	423
Autre	204	116	386
Ensemble	238	18	1061

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune Boucan Carré

L'évolution de la scolarisation dans la commune Boucan Carré est analysée en fonction de quatre (4) indicateurs : l'accroissement absolu et l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2011-2017, l'indice d'évolution des effectifs avec 2011 comme année de base et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces six (6) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2016-2017, 14.748 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2011-2012 publié par la DPCE², on observe un accroissement absolu de 2.215 élèves³ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cet accroissement absolu à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2011-2012, on constate qu'il a subi un accroissement relatif assez important; soit de 17.67%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) Indice d'évolution des effectifs

Pour retracer cette évolution de façon plus détaillée, c'est-à-dire année après année sur la période de 6 ans considérée, nous la représentons par un indice auquel nous donnons une valeur égale à 100 pour l'année de base 2010-2011. En nous référant aux statistiques publiées par le MENFP, nous relevons que les effectifs scolaires aux deux premiers cycles du fondamental ont évolué comme suit dans cette commune.

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2016-2017} - E_{2011-2012} = 14748 - 12533 = 2215$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2010_2011}} \times 100 = \frac{2215}{12533} \times 100 = 17.67\%$

Tableau 3 : Évolution des effectifs d'élèves aux deux premiers cycles du fondamental

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2016-2017
12533	15316	13830	14748

Cet indice atteint alors 117.67 comme valeur en 2016-2017; ce qui correspond à l'accroissement relatif de 17.67% susmentionné.

iv) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de croissance de l'effectif scolaire dans la commune Boucan Carré est de 2.75% au cours des six (6) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2011-2012 à l'année scolaire 2016-2017.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de parcours pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **comme moyens de locomotion utilisés**, 93.3% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 80% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **pour le temps de parcours pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Boucan Carré située dans la 2^e Section Boucan Carré recrute ses élèves dans les localités telles que : Boucan Hatte Léta (Moins de 15 mn de marche), Chambeau (Moins de 15 mn de marche), Derrière Mat (Entre 15 à 30 mn de marche), Moreau (Entre 30 à 60 mn de marche), Fer au Bien (Entre 30 à 60 mn de marche), Bellevue (Entre 30 à 60 mn de marche), Chevry (Entre 30 à 60 mn de marche), Haut Pissa (Plus de 60 mn de marche) et Gaillard (Plus de 60 mn de marche); soit donc 5 sur 8

⁵ $E_6 = E_{t-6} (1+r)^6$.

$$E_{2016-2017} = E_{2011-2012} (1+r)^6 \rightarrow 14748 = 12533 (1+r)^6 \rightarrow 1.1767 = (1+r)^6$$

$$\log (1.3418) = 6 \log (1+r) = 0.07066 \rightarrow \log (1+r) = 0.0117776$$

$$1+r = \text{anti log} (0.0117776) = 1.02749 \rightarrow r = 0.0275 (2.75\%).$$

localités de parcours jugés pénibles ou inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune Boucan Carré.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune Boucan Carré, pour l'année scolaire 2016-2017, le taux apparent d'admission est de 124.78%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances que ces enfants ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 33.27%⁷ au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1969}{1578} \times 100 = 124.78\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{525}{1578} \times 100 = 33.27\%$$

scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune Boucan Carré, pour l'année 2016-2017, le taux brut de scolarisation est égal à 116.05%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 11 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 72.29%⁹ au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-11 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

iii) **le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 78.82%.¹⁰

Ce taux de transition s'explique en partie par le fait qu'il n'y a que 19 écoles sur les 62 dénombrées (30.65%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune dont 4 écoles nationales. Le tableau 4 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 4 : Répartition des écoles de la commune Boucan Carré selon qu'elles sont complètes ou non

Commune Boucan Carré		Nbre années fondamentales									Total
		0	2	3	4	5	6	7	8	9	
2e Section Boucan Carre	#	0	0	1	0	1	11	3	2	2	20
	%	.0%	.0%	5.0%	.0%	5.0%	55.0%	15.0%	10.0%	10.0%	100.0%
3e Section des Bayes	#	1	1	1	3	2	21	3	2	5	39
	%	2.6%	2.6%	2.6%	7.7%	5.1%	53.8%	7.7%	5.1%	12.8%	100.0%
Ville Boucan Carre	#	0	1	0	0	0	0	0	0	2	3
	%	.0%	33.3%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	66.7%	100.0%
Total	#	1	2	2	3	3	32	6	4	9	62
	%	1.6%	3.2%	3.2%	4.8%	4.8%	51.6%	9.7%	6.5%	14.5%	100.0%

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{10305}{8880} \times 100 = 116.05\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{6418}{8880} \times 100 = 72.29\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{804}{1020} \times 100 = 78.82\%$$

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune Boucan Carré, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 12,268.40 et 16,594.80 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 5 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune Boucan Carré par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement et nourriture	Coût Total
1 ^e AF	1444.40	1587.80	13562.60	16594.80
2 ^e AF	1545.60	1588	12486.60	15620.20
3 ^e AF	1474.20	1703	9091.20	12268.40
4 ^e AF	1639.20	1550.40	10842.20	14031.80
5 ^e AF	1822.40	1649	10894.80	14366.20
6 ^e AF	1989.60	1724	10061.40	13775
Ensemble	1652.57	1637.70	11156.47	14446.73

Il est important à ce niveau de souligner que, dans une école nationale dans cette commune, le coût moyen de scolarisation d'un enfant est plus élevé (20,846.46 gourdes contre 14,446.73 gourdes), le fait étant que c'est l'État qui paie les salaires du personnel (direction + enseignant) et non les familles et de plus ces salaires (1945.46 gourdes annuellement par élève) sont légèrement supérieurs à ceux pratiqués dans bon nombre d'écoles non publiques; 90.67% de ce coût de scolarisation sont cependant pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 6 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 6 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune Boucan Carré par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement et nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	1945.46	1524	1545	16065	21079.46
2 ^e AF		1524	1573	16045	21087.46
3 ^e AF		1608	1795	15805	21153.46
4 ^e AF		1609	2343	14545	20442.46
5 ^e AF		1704	2064	15733	21446.46
6 ^e AF		1676	2112	14136	19869.46
Ensemble		1607.5	1905.33	15388.17	20846.46

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune Boucan Carré

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune Boucan Carré est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une

année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières minimales. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2016-2017, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune Boucan Carré :

Tableau 7 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune Boucan Carré

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	76.07%	73.40%	75.03%	81.20%	81.22%	86.79%
Taux de redoublement	23.93%	26.60%	24.76%	18.38%	17.54%	12.94%
Taux d'abandon	0%	0%	0.21%	0.42%	1.24%	0.27%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental							
TP	0.7607	0.734	0.7503	0.812	0.8122	0.8679	
TR	0.2393	0.266	0.2476	0.1838	0.1754	0.1294	
TA	0.0000	0.0000	0.0021	0.0042	0.0124	0.0027	
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
2016-2017	1969	↗ 0					1969
2017-2018	471	1498	↗ 0				1969
2018-2019	113	757	1099	↗ 2			1969
2019-2020	27	287	828	825	↗ 3		1967
2020-2021		97	416	773	670	↗ 8	1955
2021-2022			174	454	745	544	1917
2022-2023				214	499	675	472
2023-2024					261	493	586
2024-2025						276	428
2025-2026							240
Promus							1726
Année-élèves							14164
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				10354			
Nombre d'années-élèves réel =				14164			
Rendement interne =				73.10			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est très faible (73.10%), car seulement 472 élèves (23.97%) de la cohorte de 1969 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2016-2017 parviendront en 6^e année fondamentale en 2022-2023 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en supposant que les élèves vont être autorisés à redoubler 3 fois une classe, qu'un total de 1726 élèves (87.66%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année après avoir passé 9 ans aux deux premiers cycles du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF** est de 51.80% ($1020 \div 1969 = 0.5180$)¹¹ dans la commune Boucan Carré. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y en a 52 qui parviendront à atteindre la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune Boucan Carré. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune Boucan Carré, un effectif de 221 enseignants a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2016-2017; soit donc un ratio enseignant/école = 7 (11 dans le public). Ils sont répartis comme suit :

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}\text{AF})$$

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^{\text{e}}\text{AF})$$

Tableau 8 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune Boucan Carré

Commune Boucan Carré	# école	# enseignant	Ratio enseignants / école
1ère Section Petite Montagne	-	-	-
2ème Section Boucan Carré	20	138	7
3ème Section Riaries	39	289	7
Ville Boucan Carré	3	28	9
Total	62	455	7

Il ressort donc qu'il y a assez d'enseignants au niveau du fondamental dans cette commune où le ratio moyen enseignants par école est égal à 7.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est relevé qu'il y a un nombre important d'enseignants (77.14%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Même dans le sous-réseau d'écoles nationales, on a dénombré 75.32% d'enseignants sans formation professionnelle. Leur répartition se présente comme suit :

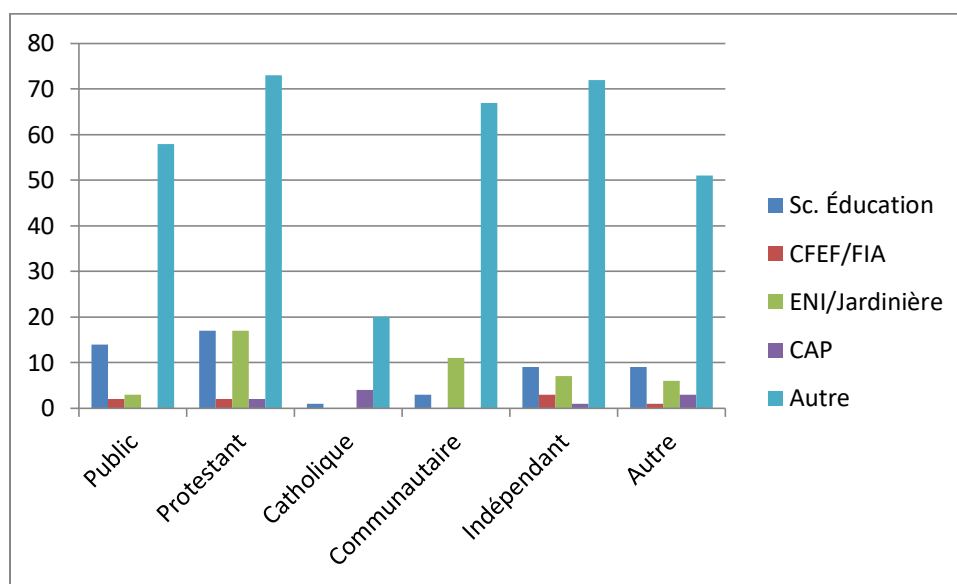


Figure 3 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune Boucan Carré. Aux

deux premiers cycles du fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle par classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.76, ratio moyen élèves/salle classe=42 et ratio moyen élèves/enseignant=32; comme le montre le tableau 9.

Tableau 9 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune Boucan Carré

Commune Boucan Carré	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Public	65	77	3088	0.84	48	40
Protestant	35	110	1444	0.32	41	13
Catholique	30	25	1577	1.2	53	63
Communautaire	77	81	3892	0.95	51	48
Indépendant	80	92	2710	0.87	34	29
Autre	61	70	2037	0.87	33	29
Ensemble	348	455	14748	0.76	42	32

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune Boucan Carré, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 13.38 et 31.70 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 10 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /classe
Public	1910.57	29.39
Protestant	1041.75	29.76
Catholique	675.28	22.51
Communautaire	2216.20	28.78
Indépendant	2536.32	31.70
Autre	815.91	13.38
Ensemble	9196.04	26.42

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune Boucan Carré est en-dessous des normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.40 et 0.72 m².

Tableau 11 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Public	0.62
Protestant	0.72
Catholique	0.43
Communautaire	0.57
Indépendant	0.94
Autre	0.40
Ensemble	0.62

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se révèle encore plus précaire : 59.60 des écoles de la commune (90% dans le public) méritent d'être réhabilitées ou construites, 60% ont de l'eau (20 % dans le public), 43.5% ont de l'électricité (20% dans le public), 33.9% ont une cantine (60% dans le public), 8.1% une petite bibliothèque (10% dans le public) et 9.7% une trousse de premiers soins (aucune école publique). Il ressort aussi que 82.18% des salles de classe (63.08% pour le public) ont un tableau en bon état et seulement 40.80% d'elles (18.46% pour le public) un bureau pour enseignants.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune Boucan Carré. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2016-2017, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 72.7 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune Boucan Carré se présentent comme suit :

Tableau 12 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2016-2017
Les taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 124.78% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 33.27%
Les taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 116.05% Taux net de scolarisation = 72.29%
Le taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 78.82%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 21079.46 gourdes 2 ^e AF = 21087.46 gourdes 3 ^e AF = 21153.46 gourdes 4 ^e AF = 20442.46 gourdes 5 ^e AF = 21446.46 gourdes

	6 ^e AF = 19869.46 gourdes 90.67% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 16594.80 gourdes 2 ^e AF = 15620.20 gourdes 3 ^e AF = 12268.40 gourdes 4 ^e AF = 14031.80 gourdes 5 ^e AF = 14366.20 gourdes 6 ^e AF = 13775 gourdes
Le rendement du système : . les taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 76.07% Taux de promotion en 2 ^e AF = 73.40% Taux de promotion en 3 ^e AF = 75.03% Taux de promotion en 4 ^e AF = 81.20% Taux de promotion en 5 ^e AF = 81.22% Taux de promotion en 6 ^e AF = 86.79%
. les taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 23.93% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 26.60% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 24.76% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 18.38% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 17.54% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 12.94%
. les taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0.21% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0.42% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 1.24% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0.27%
. les taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 51.80%
. Rendement interne du réseau d'écoles à Boucan Carré	73.10%
La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources	
.Rapport élève/classe	38 élèves
.Rapport élève/maître	22 élèves
.% de maîtres qualifiés	22.86%
. Ratio moyen m ² /élève	0.62 m ²
. Ratio moyen m ² /classe	26.42 m ²
.% d'élèves sans manuels de lecture	60%
.% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taux d'utilisation globale	143.83%
. Taux d'utilisation en temps	100%
. Taux d'utilisation en espace	143.83%
La taille moyenne des établissements	238 élèves

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Boucan Carré. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune Boucan Carré, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2011 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- l'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Boucan Carré au cours de la période 2011-2017 est égal à 454 enfants¹²;
- son accroissement relatif est de 2.91%¹³ pour cette période; et
- le taux moyen annuel de croissance r de la population pour cette commune est de 0.41%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune Boucan Carré

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune Boucan Carré par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹² $\Delta P = P_{2017} - P_{2011} = 16049 - 15595 = 454$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 454 \div 15595 = 0.0291$

¹⁴ $P_{2017} = P_{2011} (1+r)^7$
 $16049 = 15595 (1+r)^7 \rightarrow 1.0291 = (1+r)^7 \rightarrow \log (1.0291) = 7 \log (1+r)$
 $0.0125 = 7 \log (1+r) \rightarrow 0.00178 = \log (1+r) \rightarrow 1+r = \text{Anti log } (0.001786)$
 $r = 0.004060 (0.41\%)$

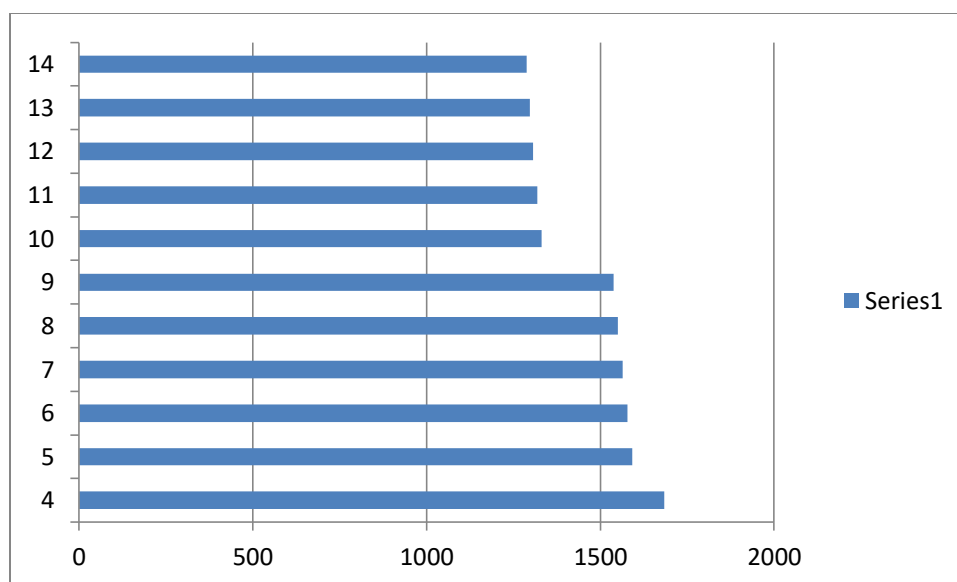


Figure 4 : Pyramide d'âge en 2017 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune Boucan Carré

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune Boucan Carré est de 353.63 Km² et sa densité de population en 2017 de 163 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections communales considérées. Les 2,229 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 13.

Tableau 13 : Répartition des ménages dans la commune Boucan Carré en 2017

Commune Boucan Carré	Ménages	%
1ère Section Petite Montagne	746	32.1%
2ème Section Boucan Carré	200	8.6%
3ème Section des Bayes	1007	43.3%
Ville Bahon	352	15.2%
Total	2322	100%

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune Boucan Carré par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 14 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune Boucan Carré

Âge	Masculin					Féminin				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
4	868	870	872	874	875	842	845	847	848	849
5	808	811	813	815	816	783	786	788	790	791
6	802	805	808	810	811	777	780	782	785	786
7	795	798	802	805	806	770	774	777	780	781
8	788	792	796	799	801	763	767	771	774	776
9	781	786	790	794	795	757	761	765	769	770
10	702	706	710	714	715	629	633	637	640	641
11	695	700	705	709	710	623	628	632	636	637
12	689	694	699	704	705	618	622	627	631	632
13	684	688	693	697	698	613	617	621	625	626
14	679	683	686	690	691	609	612	615	619	620
4-14	8291	8334	8375	8412	8424	7784	7825	7863	7897	7908

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune Boucan Carré, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 15 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune Boucan Carré jusqu'en 2021.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population totale	57738	58594	59448	60296	60953

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2017 et pouvoir la projeter jusqu'en 2021. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune Boucan Carré :

- la population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :

Tableau 16 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population d'enfants de 6 ans	1578	1585	1585	1595	1597

- **la population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 17 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2017	2018	2019	2020	2021
4	1684	1689	1689	1696	1699
5	1592	1597	1597	1605	1607
6	1578	1585	1585	1595	1597
7	1565	1572	1572	1585	1587
8	1551	1559	1559	1574	1576
9	1538	1547	1547	1563	1565
10	1330	1339	1339	1355	1357
11	1318	1328	1328	1345	1347
12	1307	1316	1316	1334	1336
13	1297	1306	1306	1322	1324
14	1289	1295	1295	1309	1311
4-14	16049	16133	16133	16283	16306

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune Boucan Carré est de 72.29 % pour l'année scolaire 2016-2017. Ce taux devra être amené à 100% en 2021 suivant le Plan Opérationnel (PO). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 72.29 = 27.71\%$. La carte scolaire de Boucan Carré étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2016-2017 est de 33.27% dans la commune Boucan Carré. En appliquant donc la formule $P_n = P_0 (1+r)^n$ pour déterminer le taux moyen annuel de

croissance $r = 0.2462^{15}$, la progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 18 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2017	1578	0.3327	525
2018	1585	0.5789	918
2019	1585	0.8251	1308
2020	1595	1	1595
2021	1597	1	1597

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2016-2017, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune Boucan Carrée :

Tableau 19 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF
Taux de Promotion	76.07%	73.40%	75.03%	81.20%	81.22%	86.79%
Taux de redoublement	23.93%	26.60%	24.76%	18.38%	17.54%	12.94%
Taux d'abandon	0%	0%	0.21%	0.42%	1.24%	0.27%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 20 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

¹⁵ $P_n = P_0 (1+r)^n$

$100=33.27 (1+r)^5 \rightarrow 3.0057 = (1+r)^5 \rightarrow \log (3.0057) = 5 \log (1+r) \rightarrow \log (1+r) = 0.0956$

$1 + r = \text{Anti log} (0.0956) \rightarrow 1 + r = 1.2462 \rightarrow \mathbf{r = 0.2462.}$

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune Boucan Carré, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 21 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2017	1969	2833	1632	1561	1290	1020
2018	1753	1969	2550	1632	1405	1290
2019	2115	1753	1772	2550	1469	1405
2020	2549	2115	1578	1772	2295	1469
2021	2552	2549	1904	1578	1595	2295

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Boucan Carré

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune Boucan Carré.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune Boucan Carré ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2016-2017, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 42 dans la commune Boucan Carré et plus précisément à 48 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale

théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental 1^e et 2^e cycle, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune Boucan Carré, la distribution des élèves par classe pour l'année 2016-2017 s'est présentée comme suit :

Tableau 22 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
19.11%	27.49%	15.84%	15.15%	12.52%	9.90%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 450

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

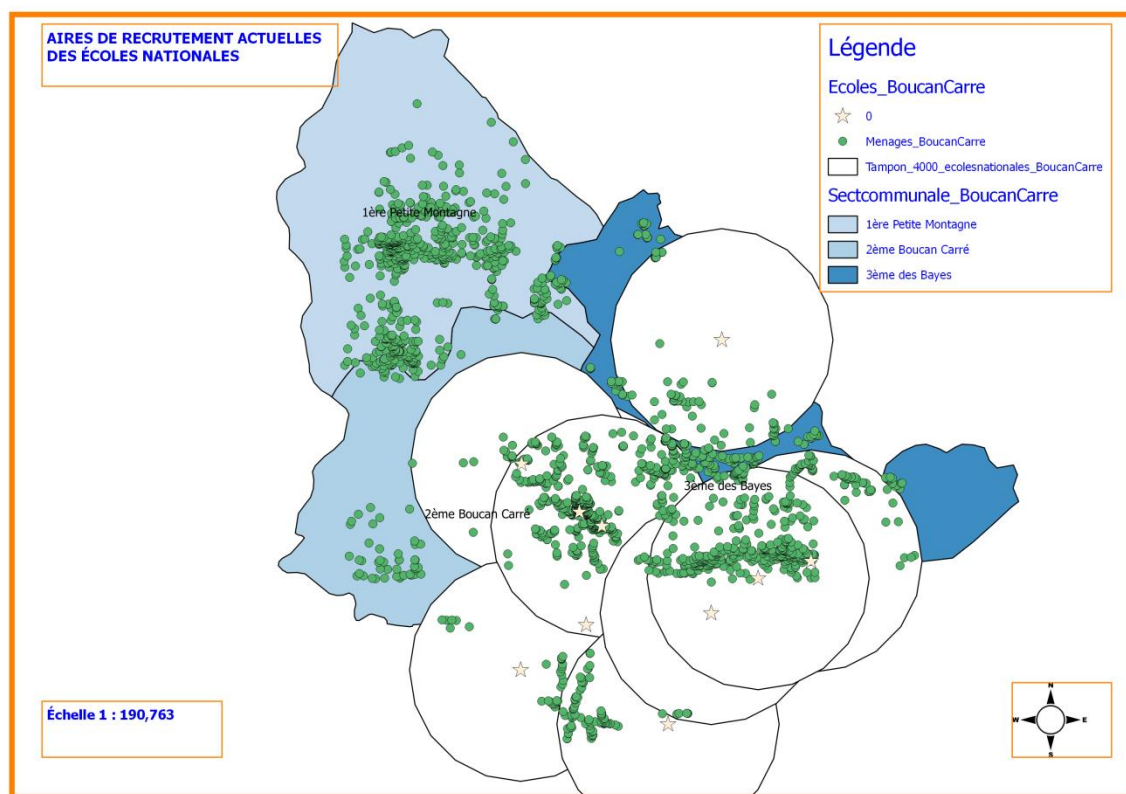
Tableau 23 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	50	50	50	450
Classes	2	2	2	1	1	1	9

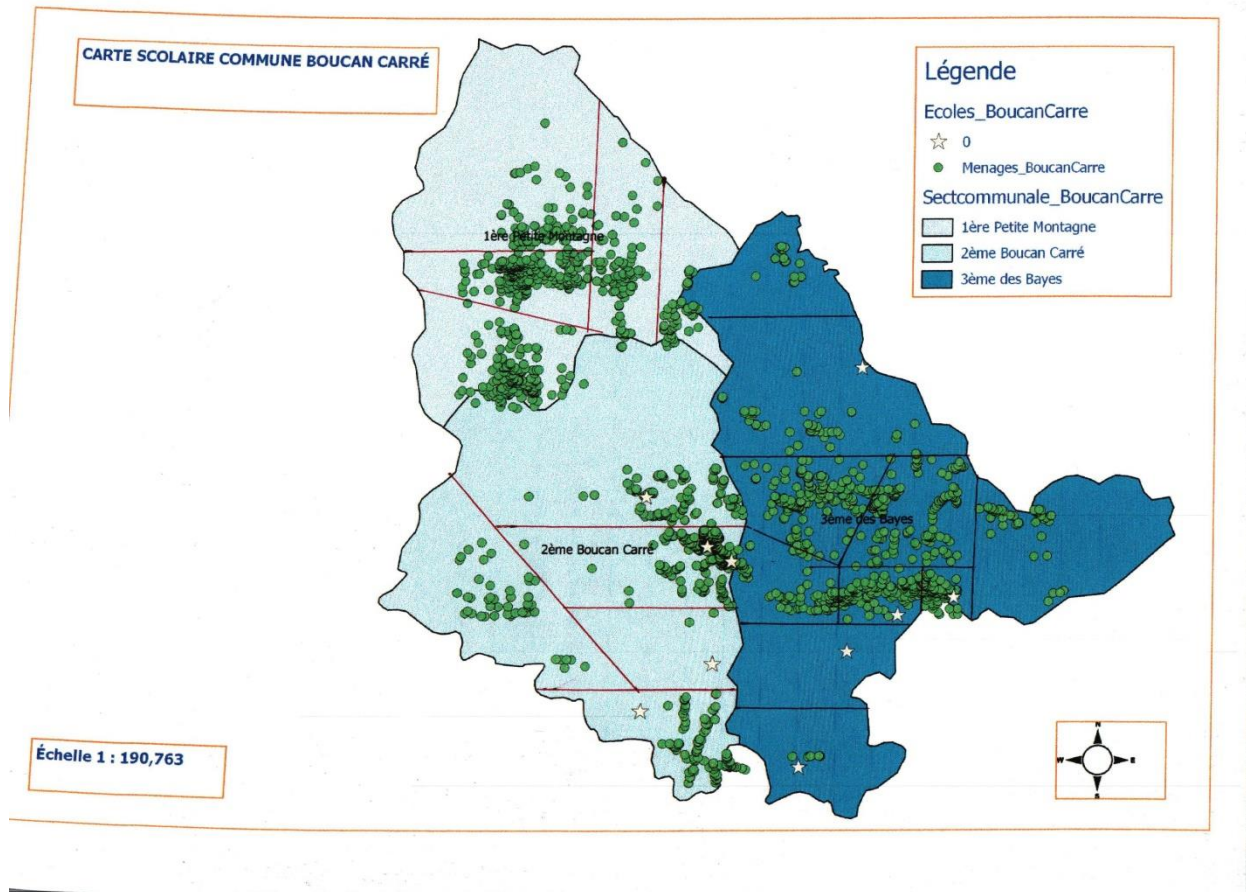
Le nombre d'élèves par classe : $450/9=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 450 élèves et 9 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement aux deux premiers cycles du fondamental est la distance qu'un enfant de 6-11 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 3 km. Dans la commune Boucan Carré, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



Nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :



Soit donc les localités suivantes de recrutement des élèves par école nationale :

Commune Boucan Carré	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
2 ^e Section Boucan Carré	. École Nationale de Boucan Carré	Hate Leta
		Chambeau
		Soubier
		Débaille
		Pierlisse
		Derrière Mat
		Lachereau
	École Nationale de Chimereau	Chimereau
		Dabelette
		Grand Zèb
	Nouvelle École Nationale à Implanter à Cafou Tido	Cafou Tido
		Bingope
		Siba
		Pascodor
		Pournier

			Ti Kay
			Fontaine
		École Nationale Dupont	Dupont
			Lachaussée
			Montasse
			Bapageste
			Lacouinte
			Corvel
		École Nationale de Boidine	Boidine
			Bazo
			Kapussim
		École Nationale Bellevue	Bellevue
			Chevry
	3 ^e Section des Bayes	École Nationale de Domond	Domond
			Sous Plateau
			Haut Dufailly
			Corporan
			Péligre
		École Nationale de Dufailly	Dufailly
		École Nationale de Piton	Piton
			Ka-Crible
			Délagon
			Terre Blanche
			Lacontou
			Balmaitre
			Enrodo
			Rac Entouré
		École Nationale de Boslau	Boslau
			Campêche
			Niva
			Pélican
		.École Nationale de Balandrie	Balandrie
			Mareyes
			Boulaille
			Bois Danse
			Gros Sajou
			Savane Longue
		Nouvelle École Nationale à implanter À Diale	Démangue
			Anro Morne
			Dopannache
			Diale

		Haut Baille
		Gros Morne
		Colibeau
	Nouvelle École Nationale à Implanter à Dopilon	Déruisseau
		Masaboca
		Trou d'Eau
		Dopilon
		Guiboa
		Acronta
		Nanjop
	Nouvelle École Nationale à Implanter à Noel Beton	Noel Beton
		Coma
		Dégat
		Caibe
	Nouvelle École Nationale à Implanter à Divora	Trinka
		Divora
		Lalanne
		Grand Fond

Ce faisant, il y a au moins 5 nouvelles écoles nationales à créer et construire dont 1 à Cafou Tido dans la 2^e Section Boucan Carré et les 4 autres dans la 3^e Section des Bayes à : Diale, Dopilon, Noel Beton et Divora.

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Le tableau 24 présente les interventions à faire dans les écoles nationales existantes.

Tableau 24 : Répartition des écoles nationales à réhabiliter/construire

Commune Boucan Carré	Liste des écoles	À construire
2 ^e Section Boucan Carré	Nouvelle École Nationale à construire à Cafou Tido	2 cl pr + 9 cl fond
3 ^e Section des Bayes	Nouvelle École Nationale à construire à Diale	2 cl pr + 9 cl fond
	Nouvelle École Nationale à construire à Dopilon	2 cl pr + 9 cl fond
	Nouvelle École Nationale à construire à Noel Beton	2 cl pr + 9 cl fond
	Nouvelle École Nationale à construire à Divora	2 cl pr + 9 cl fond
	École Nationale de Boslau	2 cl pr + 9 cl fond
	École Nationale Dorine Cange	2 cl pr + 9 cl fond
Ensemble de la commune	7	14cl pr + 63 cl fond

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu de recruter de nouveaux enseignants et 5 directeurs pour les nouvelles écoles nationales à créer et construire.

L'autre intervention qu'il y aura lieu de faire aussi, c'est d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants aux deux premiers cycles du fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2017-2018, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (90.67%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires aux deux premiers cycles du fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune Boucan Carré en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles

	Nationale de Boucan –Carre 2eme Section Boucan Carre, Commune Boucan Carre Effectifs: 673 (Presc 1ere AF à 6eme AF) Directeur: Joseph LERENIE Telephone: 3867-7439 Latitude: 18:55'08.02 Longitude: 72:08'21.14
	Ecole Nationale de Dufailly 3eme Section des Bayes, Commune Boucan Carre Effectifs: 403 (Presc 1ere AF à 6eme AF) Directeur: Colleague Jean ARCHILLE Telephone: 3925-6098 Latitude: 18:54'14.04 Longitude: 72:05'10.29
	ECOLE NATIONALE DUPONT 2EME SECTION BOUCAN CARRE, COMMUNE BOUCAN CARRE EFFECTIFS: 167 (PRESC 1ERE AF A 8EME AF) DIRECTEUR: GUERRIER DENOË TELEPHONE: 3817-5917 LATITUDE: 18:52'21.53 LONGITUDE: 72:10'03.80
	ECOLE NATIONALE DE CHIMOREAU 2EME SECTION BOUCAN CARRE, COMMUNE BOUCAN CARRE EFFECTIFS: 407 (PRESC 1ERE AF A 6EME AF) DIRECTEUR: ABNER DESOR TELEPHONE: 3859-2423 LATITUDE: 18:56'22.23 LONGITUDE: 72:09'58.74
	ECOLE NATIONAL DE PITON 3EME SECTION DES BAYES, COMMUNE BOUCAN CARRE

	EFFECTIFS: 130 (PRESC 1ERE AF A 6EME AF) DIRECTEUR: REGINALD SIMON TELEPHONE: 3808-8347 LATITUDE: 18:51'15.43 LONGITUDE: 72:07'03.86
	NATIONALE DE BALANDRIE 3EME SECTION DES BAYES, COMMUNE BOUCAN CARRE EFFECTIFS: 426 (PRESC 1ERE AF A 6EME AF) DIRECTEUR: HONORE VEXELA TELEPHONE: 3616-9887 LATITUDE: 18:58'49.85 LONGITUDE: 72:05'38.95
	ECOLE NATIONALE DE BOSLAU 3EME SECTION DES BAYES, COMMUNE BOUCAN CARRE EFFECTIFS: 102 (PRESC 1ERE AF A 6EME AF) DIRECTEUR: SAMUEL BELIZAIRE TELEPHONE: 4651-0394 LATITUDE: 18:53'24.22 LONGITUDE: 72:06'08.56
	ECOLE NATIONALE BELLEVUE 2EME SECTION BOUCAN CARRE, COMMUNE BOUCAN CARRE EFFECTIFS: 115 (PRESC 1ERE AF A 6EME AF) DIRECTEUR: WISNER DENOE TELEPHONE: 3843-3195 LATITUDE: 18:53'12.89 LONGITUDE: 72:08'42.53



ÉCOLE NATIONALE DE DOMOND



ÉCOLE NATIONALE DE BOURINE CANGE

Annexe II : Liste des enseignants

Nom école	Réseau	Type école	Prénom	Nom	Formation	Ancienneté
COLLEGE BETHEL DE DOMOND	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	EDITH FRANTZ	LUBIN		
			CLAUDE	ELISMON	AUTRE	5
			GARIA	MARSEILLE	AUTRE	2
			ESTAPHA	ATHENIS	AUTRE	3
			ROSEMITHA	DERIVAL	AUTRE	2
COLLEGE MIXTE LA PLEIADE DE CANGE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	IXAMMAT	FLORENT		
			NATACHA	LAINE	AUTRE	2
			FABIENNE	BRITUS	ENI/JARDINIÈRE	7
			SHELLA	LAINE	CAP	12
			MARIE-GERDA	PIERRE	ENI/JARDINIÈRE	10
			JEANIDE	DESTINE	ENI/JARDINIÈRE	8
			CANES	BERNEAU	AUTRE	15
			SMITH	JEAN-JULES	AUTRE	1
			JUDE	LOUIS	AUTRE	2
			MARCELIN	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	12
			AMOS	NORMILE	SCIENCES EDUCATION	7
			MITHO	CHARLES	ENI/JARDINIÈRE	25
			BERNARD	NELSON	SCIENCES EDUCATION	3
			DAVILSONNE	FEDE	SCIENCES EDUCATION	3
			CANTAVE	PRESSOIR	AUTRE	15
			MATHIEU	JEAN	AUTRE	17
			ROSENECK	BELFORT	SCIENCES EDUCATION	8
			WIDSON	PIERRE	CFEFIFIA	4
			JONATHAN	JOSEPH	AUTRE	10
			BONICETTE	OMELUS	SCIENCES EDUCATION	10
			FLAIRADIEU	JULES	ENI/JARDINIÈRE	20
MIXTE DE LA GRACE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	MIRLANDE	GUERRIER		
			MIRLANDE	GUERRIER	AUTRE	9
			MICADEGE	PIERRE	AUTRE	2
			MICKENSON	MILIEN	AUTRE	2
			NEPHETALIE	DECEMBRE	AUTRE	1
CHRIST-ROI DE BOIS JOLI	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	VENET	NELSON		
			FRANCK	EXUME	AUTRE	13
			MANIUS	PIERRE	AUTRE	4

MIXTE BON SAMARITAIN DE MALANTIAL	PROTESTANT	FONDAMENTALE	LOUIS FRANTZ	GERMAIN	AUTRE	6
			PETUEL	MICHEL	AUTRE	4
			ONES	JEAN-BAPTISTE	AUTRE	15
			ENIE	FRANCINE	AUTRE	13
			OLONDIEU	JOSEPH	AUTRE	17
			CLAUDETTE	LAFALAISE	AUTRE	4
			FANTAL	BOSQUET	AUTRE	3
			MURALES	MARSEILLE	AUTRE	3
			ROBENSON	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	5
			KERLANDY	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	5
			DIEUNEL	JOSEPH	AUTRE	13
			ZACHARIE	JOSEPH	AUTRE	3
			BERNARD	NELSON	SCIENCES EDUCATION	5
			CAROLE	SAINT-JEAN	AUTRE	8
			MATHIEU	VAL		
			NEWSTAR	VAL	AUTRE	2
			FRANCKY	PAUL	AUTRE	8
			MISSELENE	SAINT-LOUIS	AUTRE	10
			ORLOL			
			UNDERCHLEY	VAL	AUTRE	2
L'ECOLE MIXTE SECOURS D'EN HAUT DE PELIGRE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	FEDNOR	PIERRE		
			GAMANIEL	BRUNOT	AUTRE	3
			KENSON	PIERRE	AUTRE	5
			NADEGE	JEAN	AUTRE	5
			NADINE	JEAN	AUTRE	5
			ODINEL	ADAM	AUTRE	2
			KETTELENE	SEZARD	AUTRE	2
			MICHELET	FELIX	AUTRE	6
			ABDIAS	BRUNOT	AUTRE	4
BON SAMARITAIN DE DOMOND	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	VAL	WILKENS		
			CHRISTELA	HENRY	AUTRE	6
			ONIDE	ALEXANDRE	AUTRE	14
			DELOUIS	GUILENE	AUTRE	10
			LOUIS	FEDNER	AUTRE	9
			LOUIS	YVES	ENI/JARDINIÈRE	9
			HILLAIRE	MERCIDIEU	ENI/JARDINIÈRE	
			ESTINVIL	JEAN-RONEL	AUTRE	16

			JEAN-BAPTISTE	ACCENAT	AUTRE	17
			VAL	WILKENS	ENI/JARDINIÈRE	14
ECOLE COMMUNAUTAIRE AMOUR CELESTE DES BAYES	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	MUREILLE	CHERY		
			MAGALIE	PIERRE	AUTRE	8
			EDNOR	CASSEUS	AUTRE	5
			SANEL	CASSEUS	AUTRE	11
			BRUNETTE	JEAN	AUTRE	4
			ISLANDE	GUERRIER	AUTRE	11
			BELINDA	GUERRIER	AUTRE	12
			MAMOUNA	GRAND-PIERRE	AUTRE	4
			NOUCHIE	COEURNISSANT	ENI/JARDINIÈRE	14
			MICHELINE	LOUIS	AUTRE	13
			ELIMENE	DAVID	AUTRE	4
			DARLINE	DAVID		1
			KERLINE	JEAN	AUTRE	20
			DIEUNIE-DEBORAH	BAZIL	AUTRE	3
			MYREILLE	CHERY	AUTRE	24
ECOLE COMM.BON SAMARITAIN DE FER YO BIEN	AUTRE	FONDAMENTALE	DUCLAT	DESTIN		
			KERLINE	JOSEPH	AUTRE	9
			NEKELDA	JOSEPH	AUTRE	2
			RENE	RAMULE	AUTRE	9
			DAVID	ANCE	AUTRE	2
			EZECHIEL	LOLO	SCIENCES EDUCATION	2
			OBRY	JOSEPH	AUTRE	7
			LEONEL	DORLEAN	AUTRE	10
			GASNER	LENAI	AUTRE	1
			ORELUS	BAPTISTE	SCIENCES EDUCATION	1
			LUCKNER	JEAN-BAPTISTE	SCIENCES EDUCATION	1
			MERCILIEN	CINEUS	SCIENCES EDUCATION	1
			TANEL	CINEAS	SCIENCES EDUCATION	1
			ROUSNEL	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	1
			JOHNY	BRUNY	SCIENCES EDUCATION	1
			DESTIN	DUCLAT	SCIENCES EDUCATION	13
FOYER DES ENFANTS DES BAYES	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	SAUVEUR	JEREMIE		
			JADINE	FRANÇOIS	AUTRE	1
			CLAUDIA	JEAN-BAPTISTE	AUTRE	1
			ADRIENNE	MACENAT	AUTRE	6
			ELIA	BOSQUET	AUTRE	11

ST-JACQUES DES BAYES	AUTRE	FONDAMENTALE	EDITHE	JEREMIE	AUTRE	3
			MILOUSE	DOMINIQUE	AUTRE	3
			ANOUCÉ	MARCELUS	AUTRE	1
			GARNIER	FLEURY	ENI/JARDINIÈRE	5
			CLIFORD	GERMAIN	AUTRE	5
			SAUVEUR	JEREMIE	ENI/JARDINIÈRE	18
			SERGOT	BENJAMIN	AUTRE	
			PAULIN	NELSON	AUTRE	
			EMMANUEL	BENJAMIN	AUTRE	
			FINDY	DORNEUS	ENI/JARDINIÈRE	2
			THONAND	MERVIL	AUTRE	
			DIEUMAITRE	ALBERIQUE	ENI/JARDINIÈRE	
			FREDO	CADET		
			MIRLANDE	RAMIL	AUTRE	3
			DIAMENDA	BOSQUET	AUTRE	3
			ELANGE	GEFFRARD	AUTRE	6
			NATHALIE	DENEAU	AUTRE	3
			CAMITHA	DESCARTES	AUTRE	1
			DAVID	NORTECIL	SCIENCES EDUCATION	3
			MERINOR	AURELUS	AUTRE	4
			FREDO	CADET	AUTRE	7
			EMADO	GEFFRARD	AUTRE	3
			FEDNA	AURELUS	AUTRE	2
			ROBERT	SIMON	AUTRE	10
			DIEUMAITRE	ALBERIQUE	ENI/JARDINIÈRE	5
			ROBENSON	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	5
			SHINGTON	PIERRE	AUTRE	5
			THONAND	MERVIL	SCIENCES EDUCATION	4
ECOLE MIXTE ALBALKO DE DOMOND	AUTRE	FONDAMENTALE	WILNA	LETAN		
			REGINE	DESRUISSEAU	AUTRE	2
			BENISE	MATHURIN	CAP	6
			ELINA	PERALTE	AUTRE	
			MARTINE	NOEL	ENI/JARDINIÈRE	
			OLIMPE	PIERRE	AUTRE	6
			YVES	LOUIS	AUTRE	6
			SONEL	LOZIL	AUTRE	6
			RICARDO	ABDON	AUTRE	3
			JEAN-RONEL	ESTINVIL	AUTRE	13
			WOODLEY	BOSQUET	AUTRE	

			LYNS	ASTREMAN	AUTRE	
			JAXSON	ST-FORT	AUTRE	
			CAMILLE	LAMARRE	SCIENCES EDUCATION	
			MUREILLE	LEFRANC	AUTRE	
			BENCY	THOMAS	AUTRE	
			WILNA	LETAN	ENI/JARDINIÈRE	22
INSTITUTION MIXTE EMIL DURKHEIM	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	AMOS	NORMIL		
			SONIE	FORMULE	AUTRE	5
			MONA	FORMUL	AUTRE	2
			SELONDIE	JEREMIE	AUTRE	2
			VILSAINT	LESNER	AUTRE	2
			MACKENDY	ABELLA	AUTRE	5
			JAMS ELISE	FORMUL	ENI/JARDINIÈRE	10
			FANEL	BREVIL	SCIENCES EDUCATION	6
			ESAIE	BOSQUET	ENI/JARDINIÈRE	4
			JEAN RONEL	CHARLES	ENI/JARDINIÈRE	5
			MORIGENE	SEISTE	ENI/JARDINIÈRE	10
			ROBENSON	JN-LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	6
			EZECHIAS	CHARLESTON	ENI/JARDINIÈRE	8
			LINDA	LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	3
ECOLE MONT-HERMONT DE BOUCAN-CARRE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	MICHEL	SIMEVIL		
			SMITH	JEAN	ENI/JARDINIÈRE	7
			YRLANDE	GUERRIER	AUTRE	10
			MELENE	DECAN	AUTRE	5
			PHILOMENE	JEAN	ENI/JARDINIÈRE	18
			CARLINE	JOACHIM		5
			DIEPH HENRY	SEMERVIL	SCIENCES EDUCATION	2
			ROSMOND	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	2
			JEAN	ELOI		4
				MERVIL		
			ANDY	WAKENZY	AUTRE	5
			ANTONIO	JEAN-FRANÇOIS	SCIENCES EDUCATION	5
			JEAN-BERTIN	DERAT	SCIENCES EDUCATION	4
			CLAFF JERRY	SOULOUQUE	AUTRE	3
			DUKENSON	BASIL	AUTRE	2
			WILFORD	DORSILME	AUTRE	4
			LEONDY	DESIR	AUTRE	6
			MME MYRRA	CANTAVE	ENI/JARDINIÈRE	10

NATIONALE DE BOUCAN-CARRE	PUBLIC	FONDAMENTALE	SINEUS	MERCILIEN	CFEFIFIA	6
			GUERRIER	LESLY	CFEFIFIA	2
			BIEN-AIME	ELOURDES	SCIENCES EDUCATION	2
			SIMON	ELDONA	ENI/JARDINIÈRE	2
			JOSEPH	LERENIE		
			BIEN-AIME	EXANIE	ENI/JARDINIÈRE	4
			JEAN-MICHEL	YONIDE	ENI/JARDINIÈRE	4
			JEAN	MARIE-THERESE	ENI/JARDINIÈRE	25
			JOSEPH	LOUINES	AUTRE	7
				MARIE-		
			JEAN	ELIONISE	AUTRE	17
			BAPTISTE	HORILUS	SCIENCES EDUCATION	7
			ALCIME	MIRLANDE	AUTRE	7
			SUFFIT	VOLIMISE	AUTRE	7
			SALOMON	ST-PIERRE	SCIENCES EDUCATION	10
				JEAN-		
			COLLEQUE	CHRISTOPHE	SCIENCES EDUCATION	31
			GEFFRARD	FELAIS	SCIENCES EDUCATION	8
			DESIR	LOUIS	SCIENCES EDUCATION	8
			CHARLES	EVENSON	SCIENCES EDUCATION	5
			LOUIS	JUDE	SCIENCES EDUCATION	2
			SAINCYR	MICHELET	SCIENCES EDUCATION	5
			CHARLES	SANTHO	SCIENCES EDUCATION	6
			EXAVIER	ENEL	SCIENCES EDUCATION	5
			AUGUSTE	JEAN-ROBERT	SCIENCES EDUCATION	7
ECOLE NATIONALE DE DUFAILY	PUBLIC	FONDAMENTALE	JEAN-ARCHILE	COLLEQUE		
			TELUSMOND	BOSQUET	ENI/JARDINIÈRE	25
			WILNER	DESIRE	AUTRE	31
			ABNER	LOUIS	AUTRE	5
			PAULEMON	FLEURANT	AUTRE	11
			JONAS	MULTY	SCIENCES EDUCATION	13
			HAZARD	DAFINICE	AUTRE	25
			DUMANO	BISSAINTHE	SCIENCES EDUCATION	12
			LYONEL	SIMON	AUTRE	11
			DESOVOIS	BELLUS	SCIENCES EDUCATION	25
			JEANSONN	JANVIER	SCIENCES EDUCATION	10
			FRANCKLIN	LOUIS-JEUNE	AUTRE	23
			FRISNEL	LOUIS-JEUNE	SCIENCES EDUCATION	13
			DIEUFAITE	MICHEL	SCIENCES EDUCATION	25

MIXTE OEUVRE DIVINE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	YVROSE	JANVIER		
			YVROSE	JANVIER	ENI/JARDINIÈRE	18
			JUNETTE	JANVIER	AUTRE	3
			MYRTHA	DESSALINES	AUTRE	12
			JUNIOR	DESCARTES	AUTRE	1
			SHERLEY	JN-LOUIS	AUTRE	3
			ELIZABETH	CINEAS	AUTRE	3
			GLADIMY	PITON	AUTRE	6
			LODIA	JOSEPH	AUTRE	4
			JN-CLAUDE	PLAISIMOND	AUTRE	10
			JAXNADE	SURPRIS	AUTRE	1
			YONEL	GUERRIER	AUTRE	5
			JOE	MOMPLAISIR	AUTRE	2
			MOISE JACQUES	COLLEGUE	AUTRE	35
			JN-ARCHILLE	COLLEGUE	SCIENCES EDUCATION	20
CONGREGANISTE ST-MICHEL DE BOUCAN -CARRE	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	SR.ESTAPHANIE	BILZON		
			SAMUELA	DORELUS	ENI/JARDINIÈRE	4
			LUCIANIE	FILESCAT	CAP	4
			ROSE-SYLIE	SETOUTE	ENI/JARDINIÈRE	9
			YVELINE	LARTIGUE	AUTRE	7
			JONISE	LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	2
			DANISSETTE	SUFFY	ENI/JARDINIÈRE	2
			GUERLINE	BIEN-AIME	AUTRE	11
			ASTAEL	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	2
			PATRICK	BEAUZILE	ENI/JARDINIÈRE	10
			HOSLER	CLAIRSAINVIL	AUTRE	20
			ANDRE-JEUNE	JULES	AUTRE	19
			MAKENSON	JEAN	SCIENCES EDUCATION	2
			CENOIEST	ANNA	AUTRE	11
			RODRIGUE	DESIR	CAP	25
			JONAS	CHARLES	CAP	24
			JONAS	PHILLIASSAINT	CAP	20
			EDRICE	RAMON	AUTRE	9
			PHITEAU	FLEURENCY	AUTRE	17
			MAGUALIE	GERMAIN	AUTRE	20
SAINT TIMOTHEE	AUTRE	FONDAMENTALE	MLLE SONIE	LOUISSAINT	AUTRE	10
			GUILLAUME	LOUIS-PIERRE		
			LEONOLT	ELVEUS	SCIENCES EDUCATION	6

MARANATHA DE DUFAILY	PROTESTANT	FONDAMENTALE	VLADYMIR	BARTHELEMY	SCIENCES EDUCATION	5
			KINET	PIERRE	AUTRE	3
			USKENS	GUILLAUME	AUTRE	2
			DIEUCENE	JOSEPH	AUTRE	7
			SILVIANA	DUVELSAINT	AUTRE	2
			MARIE-YOLENE	BRUNY	AUTRE	6
			TONEL	SINEAS	SCIENCES EDUCATION	2
			LUCNER	JEAN-BAPTISTE	SCIENCES EDUCATION	6
			ANTONIO	JEAN-FRANÇOIS	SCIENCES EDUCATION	6
				JEAN-		
			DORSINVIL	TOUSSAINT	SCIENCES EDUCATION	2
			CHEDELET	DECAMP	SCIENCES EDUCATION	2
			GUIRNIDE	ALMEUS		
			VENITE	THOMAS	AUTRE	6
			ILIMISE	BAPTISTE	AUTRE	4
			FRANÇOISE	FORESTAL	AUTRE	2
			ROSELANDE	JEAN	AUTRE	3
			JUDITHE	MICHEL	ENI/JARDINIÈRE	10
			ANGELLA	CHERY	AUTRE	4
			IVENTZSON	MARSEILLE	AUTRE	6
FOYER DIVIN DE LACHETEAU	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	MICKENSON	GUERRIER	AUTRE	1
			SANDRO	BONY	AUTRE	4
			JONAL	LOUIS-CHARLES	AUTRE	13
			TENORD	LOUIS-CHARLES	AUTRE	1
			FRITZNEL	MICHEL		
			ELISE	PLAISIR	AUTRE	4
			MIRLINE	JACQUES	AUTRE	2
			CLAUDIA	JEAN-LOUINE	AUTRE	2
			JOLENE	JEREMIE	AUTRE	8
			MIKERNY	GERMAIN	AUTRE	4
			REMY	GEFFRARD	AUTRE	6
			JEAN-PHILIPPE	BELOTTE	AUTRE	7
			CLAUDENET	GERMAIN	AUTRE	2
ECOLE COMMUNAUTAIRE EPUALAH DE BOUCAN-CARRE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	GENEL	CELAN		
			JONISE	LOUIS	CFEFIFIA	4
			LOUISE	PIERRE	AUTRE	17
			TANEL	CINEAS	SCIENCES EDUCATION	5
			VLADIMY	BARTHELEMY	SCIENCES EDUCATION	4

			THONSY	CLAIRSAINVIL	AUTRE	2
			GUELSON	JOSEPH	AUTRE	2
			BRUNEL	BRUNY	SCIENCES EDUCATION	5
			WISNEL	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	5
			EZECHIEL	LOLO	SCIENCES EDUCATION	2
			EXANTE	DESIR	SCIENCES EDUCATION	4
			DUCLAT	DESTIN	SCIENCES EDUCATION	14
			FANIEL	VALDEUS	AUTRE	17
ECOLE LA VOIE LACTEE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	NIXON	JULES		
			FRISNEL	LOUIS-JEUNE	SCIENCES EDUCATION	7
			GERMAIN	MONES	SCIENCES EDUCATION	7
			SHINGTON	PIERRE	AUTRE	3
			JEAN	FRANCINE	AUTRE	3
			MARKENSON	DENIZARD	AUTRE	6
			JULES	NIXON	AUTRE	19
			DERIVAL	SOPHIANA	AUTRE	2
			SAICA	EDOUARD	AUTRE	2
			LOURDIE	JEAN-BAPTISTE	AUTRE	6
			ANTONIO	DIDIER	AUTRE	6
			JN-BERSON	JOSEPH	AUTRE	3
			HERALUS	CHERUBIN	AUTRE	6
			WISLY	DEROSE	AUTRE	2
ST-MARC NAN MANGO(BINTO)	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	LAZARD	JEANEAU		
			OXCEVA	LEO	ENI/JARDINIÈRE	6
			DEZULMA	JEAN-FRANCIS	AUTRE	5
			PIERRE-LOUIS	IDORVIL	AUTRE	2
			ELAUS	NATACHA	AUTRE	8
			JN-BAPTISTE	MOSELENE	AUTRE	2
			RAYMOND	CHESLIE	AUTRE	6
			LAZARD	SENNE	AUTRE	4
			JN-BAPTISTE	LEONORD	AUTRE	7
			FRANTZCEAU	SINBRIN	AUTRE	
ECOLE MIXTE COMMUNAUTAIRE DU BON BERGER	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	JUNIOR	SAINT-VIL		
			VICTOIRE	LOUIS	AUTRE	5
			JUNIOR	SAINT-VIL	AUTRE	3
			JUNIOR	ANTOINE	AUTRE	2
ECOLE EMMANUEL PAR LA FOI DE BALLUMETTE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	JHONNY	JEAN	AUTRE	2
			MICHEL	DORILAS		

			GASPARD FLANCLIN	FLORENT BENESCA	AUTRE AUTRE	4 10
ECOLE MIXTE LES PETITS GENIES KINDERGARTEN	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	MICHELLE MICHELLE HOSLEENNE	MARC MARC DORMELUS	ENI/JARDINIÈRE AUTRE	10 2
ECOLE MIXTE COMMUNAUTAIRE COEUR DE JESUS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	FREDO JACSON MAJORIE LOVENA	JEAN-BAPTISTE BLAISE ZEPHIR DERIVAL	AUTRE AUTRE AUTRE	3 5 1
MIXTE MAIN CONTREE DE DUFALLY	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	PIERRE-FIERE PAULEMON ROBERT BOROSE	FILS-AIME FLEURANT JEAN SIMON JEAN-BAPTISTE	AUTRE AUTRE AUTRE	11 13 2
ECOLE MIXTE DE POUILLE	AUTRE	FONDAMENTALE	JEAN PAULERA ROSENA LEA MELOTES JEAN PAULERA	JULES JEAN-BAPTISTE LEONARD CADET JULES	AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE	4 12 3 25
ECOLE COMMUNAUTAIRE DE VIETTE/PAE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	DJIEFSON LEONIE ROSELENE MILIANE MEUSENET DJIEFSON	LISSAGE CHARLES CHARLES SIMON LOUIMA LISSAGE	AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE	10 6 6 5 3
ECOLE MIXTE VISION GLOBALE DE BAS LUMETTE B.CARRE	AUTRE	FONDAMENTALE	BEHA LOUDIA FRANTZ JOHNSON CHINOIR BEHA	JEAN-CHARLES FLEURIMOND JOSEPH DESCAMPS JEAN-BRUNOT JEAN-CHARLES	AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE	8 10 12 10 13
ECOLE MIXTE COMMUNAUTAIRE DE PAGESSE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	LIFRANT LIFRANT MATELUS YVES ANDRELIE LONAGE	DELOUIS DELOUIS VIXAMA DESIRE DESBORNES POTEAU	AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE AUTRE	15 17 16 8 15

ECOLE BAPTISTE CONSERVATRICE DE LA CHAUSSEE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	AUGUSTIN			
			SAMUEL	DORELUS		
			JEAN-HILAIRE	DORELIA	AUTRE	20
			AUGUSTIN			
			SAMUEL	DORELUS	AUTRE	22
			JUNA EMERANDA	DORELUS	SCIENCES EDUCATION	2
ECOLE NATIONALE BELLEVUE	PUBLIC	FONDAMENTALE	PRASNER	JEROME	AUTRE	1
			GETRO	DORELUS	AUTRE	5
			WISNER	DENOE		
			FEDSON	PLAISIR	AUTRE	5
				JEAN-		
			JUDITH	TOUSSAINT	AUTRE	4
			FRANTZSO	BAPTISTE	AUTRE	3
			MARSEILLE	BATHELMY	AUTRE	2
JESUS DE NAZARETH	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	WAKING	BOSQUET		
			MARIE MIRACLE	CADET	AUTRE	11
			WAKING	BOSQUET	AUTRE	14
			EMMANUELA	BOSQUET	AUTRE	2
COMMUNAUTAIRE EL SHADDAI HAUT DUFALLY	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	CABRAL	BOSQUET	AUTRE	11
			VERNET	GEFFRARD		
			VERNET	GEFFRARD	AUTRE	24
			MINEUVE	DARIUS	AUTRE	14
			STEEVENSON	GEFFRARD	AUTRE	2
			CHRISTANON	PIERRE	AUTRE	2
			BEDIDA	GEFFRARD	AUTRE	3
FAVEUR DIVINE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	THONAND	MERVIL		
			THONAND	MERVIL	AUTRE	20
			MISLENE	AUGUSTE	AUTRE	20
			FRANSNIQUE	FRANCILIEN	AUTRE	15
			PAPOUCHE	NELSON	AUTRE	10
			ANKELIDA	GEFFRARD	AUTRE	13
			LAVENTURE	NORIGENE	AUTRE	1
				D.M		
CENTRE DE FORMATION CHRETIENNE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	RALPH	LOUISSAINT		
			CHRISMILOVE	PIERRE	AUTRE	3
			SANTHONAX	GEFFRARD	AUTRE	4
			BERNADETTE	AUGUSTIN	AUTRE	4
			DIEUNEL		AUTRE	5

ECOLE SAINT-LUC DE POUILLE	AUTRE	FONDAMENTALE		REGIS		
			MONIQUE	LOUISSAINT	ENI/JARDINIÈRE	16
			ABDIAS	MYRIL	ENI/JARDINIÈRE	2
			PIERRE-LUC	JEUNE		
			CHARLOTIN	LAINE	AUTRE	4
			SAINT-ROBERT	JEROME	AUTRE	5
			JEAN-RENE	SAINTILUS	AUTRE	2
			MARIE-LOURDE	JOSEPH	AUTRE	10
			ODIEUNA	CHERY	AUTRE	1
			PIERRE-LUC	JEUNE	AUTRE	10
PRESBYTERALE ST-MARTIN DE TOUR BALANDRY	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	DIEUVEUIL	FILINSCA		
			DIEUVEUIL	FILINSCA	AUTRE	9
			ANDONIGUE	LEXILUS	AUTRE	6
			ENOS	DEROSE	AUTRE	22
			OSTHENE	LERO	AUTRE	7
			EZEKIEL	ORELIEN	AUTRE	6
			RENOIT	LEO	CFEFIFIA	7
			JEAN-EMILE	CHARLES		
			CALASTA	GEROME	AUTRE	1
			NIVALENE	BARTHELEMY	AUTRE	5
INSTITUTION MIXTE RENAISSANCE DU SAVOIR	PROTESTANT	FONDAMENTALE	WILBENS	CHRISPIN	AUTRE	3
			JEFF	CHARLES	AUTRE	1
			MARCHENET	LOUIS-JEUNE	AUTRE	15
			JEAN-EMILE	CHARLES	AUTRE	17
			DANIEL	DECAMP		
			MACSO	MICHEL	AUTRE	10
			FANETTE	ANDRE	AUTRE	2
			LENESSE	TOUSSAINT	CAP	3
			SIDONIE	SALOMON	AUTRE	15
			JEAN-TOUSSAINT	JEAN-MARY	AUTRE	3
COEUR DES ANGES DE BOUCAN CARRE	AUTRE	FONDAMENTALE	DECAMP	DANIEL	AUTRE	30
			JEAN-ANDRE	GASTON		
			JEAN-ANDRE	GASTON	AUTRE	22
			ALIDE	ALEXANDRE	AUTRE	5
			DIEUSENE	DESGRAVES	AUTRE	35
			DIEUNORD	DOISIER	AUTRE	8
			CENAS	LEON	AUTRE	4
			VIERGEMENE	MORELUS	AUTRE	22
			JEAN-RENE	PHIDE	AUTRE	11

ECOLE SAINT-INOCENT BELLEVUE	AUTRE	FONDAMENTALE	ESPERANDIEU	JEAN-TOUSSAINT		
			FRANTZSO	BAPTISTE	AUTRE	2
			JESULENE	JEAN-TOUSSAINT	AUTRE	3
			JESULA	JEAN-TOUSSAINT	AUTRE	15
			MAXON	CHERY	AUTRE	5
			WISLY	FORMULE	AUTRE	2
ECOLE PRESBYTERALE SAINTE THERESE DE DELAGON	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	ESPERANDIEU	JEAN-TOUSSAINT	AUTRE	28
			FODE	JEAN-TOUSSAINT	AUTRE	5
			VELUIS	CHARLES		
			YVROSE	RENELUS	AUTRE	3
			JESUMENE	SIMON	CFEFIFIA	20
			MARTHA	LOUIS	AUTRE	7
			BLEUETTE	GOUBOTH	AUTRE	3
			VELUIS	CHARLES	AUTRE	20
ECOLE NATIONALE DE BOZIO	PUBLIC	FONDAMENTALE	GULBEAU	BIEN-AIME	AUTRE	4
			CLAUTAIRE	CHARLES	AUTRE	16
			SAMUEL	BELIZAIRE		
			SENTHIA	BAZIL	AUTRE	2
			NERETTE	BELOTTE	AUTRE	2
			PATRICK	DESCARTES	AUTRE	6
			EDNER	JACQUES	AUTRE	4
			JEAN-THOLET	BORIN	AUTRE	11
ECOLE NATIONALE DE CHIMOREAU	PUBLIC	FONDAMENTALE	GLADIMY	PITON	AUTRE	2
			ABNER	DESOR		
			MARLENE	LOUIS	AUTRE	6
			JONISE	DEJOIE	AUTRE	3
			FRIDLOVE	LOUISSAINT	AUTRE	5
			DIEULIE	ARIS	AUTRE	4
			BRUNEL	BRUNY	SCIENCES EDUCATION	5
			WISNEL	JOSEPH	SCIENCES EDUCATION	5
			GEDNER	DESIR	AUTRE	7
			GENEL	CELAN	SCIENCES EDUCATION	5
			REGALICE	SIME		3
			EXANTE	DESIR	SCIENCES EDUCATION	5

ECOLE NATIONALE DUPONT	PUBLIC	FONDAMENTALE	RAYNOLD	RAMULE	AUTRE	3
			LAJEUNE	ARIS	SCIENCES EDUCATION	3
			GUERRIER	DENOE		
			JEUNE	JUSTINA	AUTRE	3
			JUDITH	DESTIN	AUTRE	5
			JEAN-RONALD	FILS-AIME	AUTRE	5
			ADLAIRE-FEGENS	MICHEL	AUTRE	5
			JEAN-CARMY	SAINT-LOUIS	AUTRE	12
			FRISNER	LAMARRE	ENI/JARDINIÈRE	9
			ABEL	DENOYER	AUTRE	12
			WILLIAMSON	DESIRE	AUTRE	4
			WIGENS	JEAN	AUTRE	3
			JUSTINA	JEUNE	AUTRE	2
				JEAN-		
COLLEGE MIXTE FOI EN DIEU DE BOUCAN CARRE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	DORSAINVIL	TOUSSAINT	SCIENCES EDUCATION	2
			DGIMY	GERMIN		
			JOHN MAXIME	SOULOUQUE	AUTRE	10
			MACELIN	FILS-AIME	AUTRE	4
			EXANTE	DESIR	SCIENCES EDUCATION	1
			SANCHTO	CHARLES	AUTRE	6
			ABNER	DESIR	SCIENCES EDUCATION	7
			ELOI	JEAN	SCIENCES EDUCATION	2
			ENEL	EXAVIER	AUTRE	6
			DGIMY	GERMIN	AUTRE	10
COLLEGE ST-MICHEL	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	LUBERT	LOUIS		
			LUBERT	LOUIS	SCIENCES EDUCATION	25
			ERITOINE	ERMILUS	AUTRE	22
			LOUIS	DESIR	SCIENCES EDUCATION	20
			LEONDIEU	DESIR	SCIENCES EDUCATION	10
			ST-PIERRE	SALOMON	SCIENCES EDUCATION	15
			FRANÇOIS			
			ANTONIO	JEAN	SCIENCES EDUCATION	6
			MARCELIN	FILS-AIME	AUTRE	6
			SANCHTO	CHARLES	AUTRE	10
			JUDE	LOUIS	AUTRE	15
			WILFORT	DORSILME	AUTRE	7
			SAEL	ERMINUS	AUTRE	25
			CHRISTOPHE	COLLEGUE	AUTRE	16
ECOLE NATIONAL DE PITON	PUBLIC	FONDAMENTALE	REGINALD	SIMON		

ECOLE COMMUNAUTAIRE LA SAGESSE DE DELAGON	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	SINDY	SIMON	AUTRE	4
			MARIE-MONIQUE	ANEXIN	AUTRE	15
			JEAN-GUISCES	SCILA	SCIENCES EDUCATION	12
			JAXIN	JEAN	AUTRE	4
			NOISTIL	BELLEGARDE	SCIENCES EDUCATION	7
			ISMAEL	MESSADIEU	SCIENCES EDUCATION	7
			LUCNER	JEUNE		
			YVROSE	CEZARD	ENI/JARDINIÈRE	2
			DALILINE	JEAN-CHARLES	AUTRE	6
			MARISE	MERY	ENI/JARDINIÈRE	3
			LEOCAP	POTEAU	AUTRE	10
			STANLEY	SIMON	AUTRE	8
			ELIZE	JEAN	AUTRE	2
			SEBIEN	DOMINIQUE	AUTRE	8
NATIONALE DE BELANDY	PUBLIC	FONDAMENTALE	HONORE	VEXCELA		
			WANDERSON	FIGARO	AUTRE	7
			JEANNAU	LAZARD	SCIENCES EDUCATION	10
			DAVID	BIEN-AIME	AUTRE	6
			FRANCO	MARCELUS	AUTRE	6
			LOUISSAINT	DORE	AUTRE	6
			CHRISTANIEL	MISTAL	AUTRE	6
			WISMITH	LEO	AUTRE	5
			BELIJOR	DUVERNE		
			CELANISE	LOUIS	AUTRE	5
ECOLE MIXTE CHRETIENNE DE PAGESSE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	ROSELINE	PIERRE	AUTRE	7
			JOSUE	BRODET	AUTRE	10
			WILKY	SAINLOT	AUTRE	3
			OLCIDE	SECENAT	AUTRE	25
			VEGELOR	DUVERNE	AUTRE	2
			WILFRID	BIEN-AIME	AUTRE	15
			WILZER	OVIL		
			OLDA	CHARLES	AUTRE	4
INSTITUTION MIXTE FOYER DIVIN	PROTESTANT	FONDAMENTALE	RENANDE	JEAN	ENI/JARDINIÈRE	10
			LIMMINES	AUGUSTE	AUTRE	9
			FILEMON	SILANIS	AUTRE	10
			JEAN-RONY	OREUS	SCIENCES EDUCATION	9
			GUILBERT	BELMA	AUTRE	5
			GEFFRARD	CHARLES	AUTRE	10

